

PETIT DICTIONNAIRE RAISONNE DE L'ART EN MEDECINE

par Richard FORESTIER,

Responsable du Centre d'Études Supérieures de l'Art en Médecine (C.E.S.A.M./Afratapem)
Directeur scientifique honoraire en art-thérapie (Université de Tours, UFR, Médecine)



L'Art en médecine, association millénaire, a déterminé une pratique thérapeutique instaurée au XX^{ème} siècle, pour devenir une discipline thérapeutique au XXI^{ème} siècle : l'art-thérapie.

L'art-thérapie moderne qui fait aujourd'hui autorité dans son domaine, dispose, comme toutes les disciplines sanitaires, de concepts et fondements théoriques originaux et de modalités méthodologiques et pratiques spécifiques qu'un vocabulaire adapté permet d'appréhender. Ce dictionnaire a pour but de vous présenter ce vocabulaire.

La difficulté rencontrée pour l'élaboration de ce dictionnaire n'a pas été de trouver les mots mais d'éliminer ceux qui sortent du cadre professionnel. Ainsi les termes médicaux, philosophiques, psychologiques sont des exemples de vocabulaire étrangers à la particularité de la discipline qui n'apparaissent pas dans cet ouvrage. Le lecteur peut les trouver dans les dictionnaires concernés. Cependant certains mots généraux ou d'utilisation courante peuvent prêter à confusion, voire tromper l'utilisateur. Par exemple le mot « interprétation » à plusieurs sens, un mot comme « sympathie » est fréquemment utilisé a contrario de son sens premier. Souvent une discipline donne un sens particulier à certains mots. Afin de ne pas multiplier les définitions tout en préservant les sens professionnels déjà établis, nous avons délibérément pris l'option d'un retour à l'étymologie grecque de certains mots comme référence de ces termes.

Les limites de ce dictionnaire sont celles de la discipline.

Cette liste va nécessairement s'enrichir de nouveaux mots au gré de l'évolution du métier et des travaux universitaires. Ce dictionnaire n'en remplace aucun. Ils complètent ceux existants.

Le grand dictionnaire de l'Art en médecine est en cours de finalisation (plus de 1000 mots avec le développement des commentaires raisonnés). Il sera publié ultérieurement.

Un grand merci à toutes les personnes de l'Afratapem qui ont contribué à la réalisation de ce dictionnaire.

Nota : L'utilisation du Petit dictionnaire raisonné de l'Art en Médecine est gratuite. Son utilisation (totale ou partielle) devra obligatoirement mentionner l'Afratapem. Ce document ne peut être exploité commercialement.

LEGENDE

► en lien avec les techniques artistiques :

Nous avons regroupé différentes techniques artistiques sous un même libellé générique et mis en tête du texte correspondant une lettre caractéristique (ex : *t* pour théâtre, mime ou *al* pour conte, poésie, roman).

d : danse

m : musique

a.t : art textile

ci : cinéma

p : art-plastique

t : théâtre

ca : calligraphie et bel écrit

a.c : arts corporels en général
(dont les arts de la scène)

a : architecture

a.l : art littéraire

c : circassien

► en lien avec les professions concernées par ce dictionnaire :

La lettre capitale en début d'une remarque, se rapporte à l'aspect professionnel des métiers qui associent Art et soin. Les remarques relèvent tant des fondements et analyses de la spécialité professionnelle, que des commentaires relatifs à cette pratique.

O : observation et perception par le patient

M : méthodologie

E : épistémologie artistique

C : catégorisation, classification, stylistique

F : fondements et théorie de l'art-thérapie

H : historique

V : vocabulaire courant entendu pendant les séances

VS : vocabulaire spécialisé relevé le plus souvent
dans les mémoires de fin d'études, travaux
universitaires ou les rencontres
professionnelles, termes techniques

► Signes caractéristiques

≠ différent

cf : se reporter à

A

Absence : Insaisissable par l'esprit. Peut être une expression. (M) situation dont l'analyse peut être importante pour une meilleure stratégie ou un objectif mieux ciblé. (F) une absence peut révéler une nature de présence particulière.

Abstraire : Activité neuropsychologique d'isolement, d'élimination et mise en évidence d'une partie ou d'un aspect d'un tout. (E) caractérise l'effort esthétique ≠ éliminer.

Accident spatio-temporel : (F) ce qui rompt l'unité spatio-temporelle. Dégagé de l'aspect fortuit. (M) élément déterminant dans les causes premières lors des pénalités existentielles révélées par l'art-thérapie. (E) concerne l'existence des choses et la création en Art.

Accompagnement (art) : ou pratique. Avec un but utilitaire, favorise une autre activité que l'activité principale. (M) l'art d'accompagnement peut permettre de libérer la créativité artistique ≠ arts appliqués ≠ de confort.

Accord : Correspondance : de pensées, de sentiments, dans les activités entre des personnes (m) association de trois sons dont l'organisation répond à une organisation particulière. (V) l'accord entre les personnes qui peut être impliqué dans les stratégies thérapeutiques, peut quelquefois, être source de danger comme le glissement vers la fusion et l'empathie.

Acquis : Caractère des connaissances obtenues après un apprentissage. (M) tous les patients bénéficient d'une culture. Certains ont des acquis artistiques auxquels l'art-thérapeute doit veiller ≠ personnalité artistique ≠ sensibilité.

Acteur : (t, ci) personne qui joue un personnage. (M) des confusions peuvent apparaître lorsqu'un patient est acteur ; si le patient joue, il n'est pas réellement le personnage. (cf) acteur.

Actif : Personne qui agit, s'implique dans une activité. (M) la personne qui s'implique physiquement, verbalement dans l'activité. (O) peut quelquefois cacher ou révéler des états pathologiques ≠ engagement.

Activité artistique : Animation et réalisation des éléments qui composent l'Art. Présentation de ceux-ci. (M) implique l'opération qui relie les fondements intentionnels jusqu'au rayonnement de la production artistique.

Adaptation : Capacité à trouver les bons moyens pour une réalisation autre que les moyens conventionnels et habituels. Trouver les bons moyens pour s'habituer à une situation. (M) les principes de renforcement peuvent bénéficier des adaptations lorsqu'ils sont guidés par l'art-thérapeute.

Affection : Tendresse, sentiment favorable envers une personne. État dans lequel se présente une pénalité sanitaire. (V) être affecté par quelque chose, être touché (F) l'affectivité se rapporte à la relation existant entre le représenté et le ressenti en art-thérapie moderne.

Affectivité : (VS) partie commune aux ressentis et représentés en art-thérapie moderne. (F) la psychologie a déterminé les contours de l'affectivité, l'art-thérapie moderne en a déterminé les modalités thérapeutiques. (M) concerne la considération des personnes.

Affinité : Association naturelle entre deux choses ou deux personnes. (VS) ce type d'association peut révéler le style d'un patient qui associe naturellement des couleurs, des sons ou des gestes, (M) veiller à ne pas confondre sympathie et empathie dans le cas de certaines affinités entre les personnes ≠ sympathie ≠ affection.

Affirmation (des personnes) : En art-thérapie moderne est associée à la sensibilité. La certitude de l'avis exprimé. (M) ne peut être appréhendé que dans la totalité des sites d'actions thérapeutiques.

Afratapem : Sigle de : Association française de recherche et application des techniques artistiques en pédagogie et médecine. (M) à l'origine de l'art-thérapie moderne.

Agrément (art) (VS) ou art de confort : (C) qui a pour but le plaisir et l'ornementation, rendre agréable la vie quotidienne. (C) proche des arts de la beauté mais plus impliqués dans la vie quotidienne des patients.

Allusion : Élément de langage qui évoque, un fait, une personne sans le nommer. (O) soit verbalement, soit dans les œuvres des allusions peuvent être révélatrices de situations naturelles ou pathologiques. (M) l'analyse esthétique des productions permet d'aborder les allusions artistiques, culturelles, de la vie privée ou pathologiques

Ambiance : (V) contexte, climat dans lequel se déroule une activité, un atelier d'art-thérapie. (O) peut être révélatrice d'un état sanitaire. (M) intéresse le rayonnement personnel dans une stratégie thérapeutique.

Ame : (VS) interface entre la cause première de la réalité des choses et la vie humaine. Principe essentiel de la vie humaine (≠ esprit). (m) petite partie en bois qui rassemble le fond et la table de la caisse de résonance de certains instruments à cordes frottées, favorise l'émission et la qualité sonore. (F) l'énergie qui rayonne, anime et entraîne une activité, une séance ≠ sens mystique. (E) l'art-thérapie moderne distingue l'âme comme souffle de vie de l'esprit tel que l'art-thérapie traditionnelle le considère ≠ esprit ≠ souffle ≠ vent

Amitié : (V) ressenti réciproque entre des personnes, fondé sur le bonheur que l'on souhaite pour l'autre ≠ affection ≠ estime. (F) corollaire de l'estime dans la considération des personnes en art-thérapie moderne.

Amour propre : (V) ressenti qu'une personne a de sa dignité personnelle ≠ estime de soi ≠ amitié. (F) synonyme de amour de soi et associé à l'amour des autres dans la considération des personnes en art-thérapie moderne. (cf) considération des personnes.

Analyse esthétique : Description, organisation et style d'une production artistique. (F) l'analyse décrit, compare stylistiquement et techniquement tant les œuvres d'un même auteur que d'auteurs différents, elle permet un repérage thérapeutique, (M) est incluse dans la fiche d'observation en art-thérapie moderne ≠ esthétique (cf) goût, ressenti.

Archaïsme : (F) domaine des mécanismes de base et fondamentaux de l'espèce humaine. (E) concerne la connature, (M) est impliqué dans la totalité de l'activité artistique.

art : (V) savoir faire, technique. Ex. : « l'art médical ». (O) en art-thérapie domaine relatif à une technique artistique particulière (ex. : art plastique). S'écrit avec un "a" minuscule en art-thérapie moderne ≠ Art.

Art : (V) en art-thérapie moderne, ensemble des éléments impliqués dans l'activité volontaire orientée vers l'esthétique. (F) en art-thérapie moderne, l'art est au service de l'Art ≠ art.

Art-thérapie : Elle peut être moderne ou traditionnelle. (H) l'art-thérapie moderne définit l'art-thérapie comme l'exploitation du potentiel artistique dans une visée humanitaire et/ou thérapeutique. L'art-thérapie traditionnelle peut faire dominer les mécanismes psychiques dans la définition, (O) les différents courants d'art-thérapie traditionnelle ont des définitions souvent différentes comme : une symbolisation accompagnée, une expression de soi non verbale et symbolique dans un cadre relationnel thérapeutique ou pratique de soins fondée sur l'utilisation thérapeutique du processus de création artistique. Cette orientation est quelquefois confondue avec le coaching.

Assurance : (V) certitude, garantie d'une promesse. (M) convention, contrat que doit prendre un art-thérapeute principalement en libéral pour garantir et indemniser d'éventuels dommages relatifs à son activité.

Attrance : (m) tant en acoustique qu'en harmonie des attirances de sons les uns par les autres sont réalisées naturellement par l'oreille, ou musicalement par les règles de composition musicale. (M) l'art-thérapeute distingue dans l'attrance la sympathie de l'empathie liée aux relations entre les personnes.

Autorité : (V) personne qui a les responsabilités, qui donne les ordres, les orientations, les consignes pour un travail, une activité, un soin. C'est la personne qui doit rendre des comptes. (O) l'autorité n'élimine en rien les propositions ou initiatives des patients. (M) relève de la rubrique capacités sociales dans la fiche d'observation.

B

Bain global : (M) fondement technique et esthétique compris dans l'expression artistique. (M) relève de l'Art I ≠ expression.

Beauté : (V) plus haute qualité esthétique. Concerne toutes les activités artistiques ≠ sublime. (F) la beauté concerne autant les choses de la nature que celles de l'Art.

Beaux-arts : (F) arts de la beauté à dominante visuelle ≠ arts d'agrément, de confort, pratique, appliqués.

Bel écrit : (V) mettre de l'esthétique dans son écriture courante. (M) très intéressant dans la clinique pour le peu de matériel nécessaire à sa pratique. ≠ calligraphie.

Bien : (V) ce qui est bien fait en Art. (M) B2 en évaluation par le cube harmonique ≠ beau, bon (cf) technique, savoir-faire.

Bonheur : Etre heureux, pleinement satisfait de la vie que l'on mène. Est associé au bien-être. (M) synthèse du bon et de la qualité du moment dans le cube harmonique. Ne concerne pas le domaine mystique dans la discipline. (cf) idéal.

C

Canon : (m, p) imitation successive d'une même séquence musicale réalisée par plusieurs parties. Modèle de proportion dans le domaine des beaux-arts. (M) concerne la sensibilité et la capacité à distinguer les mondes extérieurs et intérieurs des personnes. (cf) lois.

Capacité : (V) avoir les moyens pour réaliser quelque chose. (M) concerne l'état de base du patient et les stratégies thérapeutiques principalement dans les boucles d'inhibition ou de renforcement.

Carcéral : (V) qui concerne la prison et l'emprisonnement. (O) l'art-thérapie en milieu carcéral implique des conditions de travail très particulières (M) le traitement mondain de l'opération artistique en art-thérapie moderne est souvent un site d'action thérapeutique concerné par le milieu carcéral.

Cause première : (E) suivant les opinions dans les domaines de la croyance ou/et de la connaissance, (O) une cause est souvent l'effet d'une cause antérieure (M) les niveaux d'organisation ou l'analyse des résultats d'une stratégie thérapeutique sont souvent intéressants pour trouver une cause première en art-thérapie moderne.

C.E.S.A.M. : (H) Sigle du Centre d'Études Supérieures de l'Art en Médecine. (O) département de recherches de l'Afratapem.

Charlatan : (V) qui exploite la naïveté, le manque de connaissance d'un public. (F) en art-thérapie moderne, le charlatanisme est prohibé. Relève de l'éthique et de la déontologie professionnelle. (cf) guildes des art-thérapeutes.

Choix de vie : (VS) (préféré à conduite à risque) l'implication de la volonté des personnes pour une action et la culpabilisation qui peut s'en suivre lorsque le résultat est pénalisant.

Circassien : (VS) qui se rapporte au cirque. (M) mettre de l'esthétique dans les mouvements et situations relatifs aux gestes du cirque.

Code (de déontologie) : (V) règles, lois, consignes à respecter en art-thérapie (O) sur fond de déontologie commune aux activités de soins, le code de déontologie de l'art-thérapie a des articles spécifiques tels que ceux qui concernent la propriété intellectuelle, ou la sécurité lors de prestations artistiques.

Communication : (M) échange successif d'informations (l'une après l'autre). Nécessite des conditions que l'art-thérapie peut favoriser. L'une des limites de certaines activités artistiques ≠ relation (cf) pouvoir de l'art, opération artistique.

Conception : (F) imaginer, représentation mentale, être dans l'état de produire ≠ création. (M) est à même de produire des ressentis gratifiants. Favorise les mécanismes de projection mentale et quelquefois de créativité.

Conditionnement (artistique) : (VS) certains enseignements artistiques conditionnent leurs élèves de telle façon qu'ils peuvent entraîner leur technique artistique pour un soulagement et occupation artistique sans le soucis de l'esthétique et d'une vie quotidienne équilibrée (M) l'art-thérapeute veille à ce que la technicité ne devienne pas un rituel pathologique et un enfermement (cf) technique, forme, savoir-faire, bien.

Confiance (dans les personnes) : (VS) en art-thérapie moderne est associée à la structure corporelle. (F) assurance dans la bonne qualité des propositions, intentions et actions des personnes. (M) ne peut être appréhendé que dans la totalité des sites d'actions thérapeutiques. (O) peut s'étendre aux choses (cf) sites d'action thérapeutiques, structure corporelle ≠ confiance en soi.

Confort (art) : (V) activité artistique qui agrémente la vie quotidienne. (M) l'esthétique est présente mais non dominante. (O) utile pour le Programme d'Accompagnement de Soins ≠ art de la beauté, pratique.

Connature : (V) ce qui est naturel chez l'être humain et en relation opérante avec la conscience ≠ inné. (F) inclus la fonction organique dans le domaine psychologique en art-thérapie moderne.

Considération des personnes : (M) terme générique qui comprend l'amitié et l'estime des personnes, ≠ attachement. (F) la considération des personnes inclus l'affectivité dans le rapport incessant qui existe entre l'amitié et l'estime (cf) sympathie, empathie, affectivité, principe à dominante

Contrat (de travail) : (V) document administratif qui associe officiellement un salarié et un employeur sur des conditions de travail et des contreparties financières. (M) l'art-thérapeute doit connaître les législations relatives aux professions paramédicales, artistiques, fiscales et administratives.

Contre-indication : (V) mauvaise orientation thérapeutique, déconseillé pour un soin. (F) associée aux limites de l'Art et aux pénalités sanitaires des patients. (O) les dangers relatifs à l'Art sont souvent négligés voire niés. (cf) protocole thérapeutique, pouvoir de l'Art.

Cotation : (V) noter une appréciation, attribuer une valeur, (O) la cotation concerne uniquement des performances, actions et tout ce qui peut être apprécié quantitativement (F) en art-thérapie moderne, la cotation ne concerne en aucune façon l'humanité ou la dignité humaine.

Co-thérapeute : (V) personne qui assiste l'art-thérapeute, sans avoir de fonction thérapeutique ≠ P.A.S. (cf) coaching, accompagnateur.

Création : (V.E) extraction du néant, modèle inédit. En Art, fait de réaliser en premier une production artistique originale (terme ambigu en art-thérapie). Abstraire pour extraire l'originalité artistique d'une œuvre d'Art. (F) le produit de la créativité. Complément de l'imitation ≠ découverte ≠ invention ≠ innovation ≠ originalité. (O) ce terme est souvent galvaudé. Il confond généralement l'acte créatif et son produit.

Créativité : (V) faculté humaine d'extraction de la nouveauté dans les productions artistiques ≠ originalité. Capacité humaine à réaliser une production artistique sur un modèle produit de façon anticipée. (F) la créativité peut apparaître dans l'imitation artistique ≠ style. (cf) mimesis, heuristique ≠ délire. Elle peut s'imposer au patient et perd alors sa nature artistique en art-thérapie moderne. On parle alors de créativité pathologique.

Critique : (V) donner un avis objectif (le modèle de référence est à l'extérieur de soi) à distinguer de : de critique, donner un avis subjectif. (le modèle de référence est à l'intérieur de soi). (F) il s'agit certainement de l'objectif final du soin en art-thérapie lorsque le patient maîtrise ces deux aspects de la critique dans sa vie quotidienne.

D

Danger : (V) mauvaise exploitation du pouvoir de l'Art, un résultat qui peut provoquer des pénalités. (E) le pouvoir de l'Art n'est pas systématiquement bénéfique. L'art-thérapeute veille à la bonne orientation de ce pouvoir. (M) les dangers de l'Art peuvent être physiques, mentaux ou sociaux. L'art-thérapeute est tenu de les connaître. Ils peuvent faire l'objet de contre-indications thérapeutiques.

Déclencheur : (VS) élément qui provoque, entraîne, suscite une action, une pensée ou une situation. (M) certaines situations artistiques peuvent déclencher des effets quelquefois surprenants inattendus ou négatifs.

Découverte : (V) enlever la couverture, ce qui cache une œuvre préexistante ≠ création ≠ invention ≠ innovation. (H) pour certains philosophes grecs, l'œuvre d'Art est dans le bloc de pierre et le sculpteur découvre l'œuvre enfouie dans ce bloc, (M) les délires peuvent quelquefois inciter le patient à croire qu'ils découvrent des choses pendant l'activité artistique.

Démagogie : (V) action de chercher l'approbation et les faveurs d'un public par la flatterie et les gratifications. (F) sous couvert de la recherche du plaisir l'art-thérapeute peut quelquefois mêler sa propre gratification aux objectifs de soins. (cf) éthique, déontologie, estime, cadre.

Déontologie : (VS) règles et devoirs à respecter dans les rapports sociaux et professionnels. (O) la déontologie est souvent associée à l'éthique professionnelle. (F) la déontologie de l'art-thérapie traditionnelle est différente de celle de l'art-thérapie moderne (cf) guildes, fédérations.

Détresse : (V) pénalité existentielle grave, sentiment d'être perdu et abandonné dans le monde, atteinte grave à l'expression de la personnalité. (F) l'un des objectifs thérapeutiques majeurs de l'art-thérapie moderne (cf) souffrance, dignité.

Devoir : (V) obligations, conditions à respecter. (O) l'artiste et l'amateur d'Art ont des devoirs. (F) les devoirs impliquent les droits que ce soient ceux de l'art-thérapeute comme ceux du patient (cf) cadre, déontologie.

Dialogue : (V) établir une discussion avec un support artistique. (M) le dialogue peut être verbal ou non-verbal, jamais hors-verbal ≠ discours (cf) communication, relation

Dictionnaire raisonné : (V) dictionnaire, souvent spécialisé, qui complète la définition des mots par un bref commentaire expliquant la raison, la cause ou la justification de leur sélection et éventuellement un petit texte d'explication.

Dignité : (F) état naturel de la personne, le plus haut degré de l'importance existentielle humaine. Postulat fondamental de l'art-thérapie moderne (cf) respect, existence, vie, bien-être, bonne santé.

Discipline : (V) une profession, un métier qui a ses propres règles et un vocabulaire spécifique dans le domaine du soin. (F) l'art-thérapie moderne est une discipline alors que l'art-thérapie traditionnelle est une spécialité.

Discours : (V) ensemble cohérent de paroles sur un sujet. (m) ensemble de sons réalisant un développement cohérent de phrases musicales ≠ dialogue ≠ commentaire ≠ logorrhée. (cf) verbal, représenté.

Distanciation : (VS) mise à distance, éloignement réel ou par l'esprit de deux choses. Domaine de la psychothérapie. (F) l'art-thérapie traditionnelle exploite la distanciation dans sa procédure thérapeutique (cf) distance, distinction.

Distinction : (VS) séparation, différence réelle ou par l'esprit entre deux choses. (F) domaine de l'art-thérapie moderne. La distinction ne peut s'entendre qu'avec la différence. (E) concerne la mimesis et l'heuristique en Art, (M) la distinction est le fondement de la distanciation (cf) sympathie, empathie, distanciation.

Dominante : (V) Ce qui domine. (m) note fondamentale en musique. (M) la technique artistique ou tout élément qui permet d'identifier la séquence artistique. Est souvent accompagnée de phénomènes associés ; leur rapport doit être exploité en art-thérapie moderne. (cf) méthodologie, fiche d'observation, stratégie thérapeutique.

E

Échange : (V) transmission d'une chose contre une autre. (O) les échanges semblent rares en art-thérapie auprès des pathologies lourdes, les échanges n'impliquent pas systématiquement la communication (M) ils peuvent faire l'objet d'objectifs intermédiaires. Certaines activités artistiques favorisent les échanges, (F) l'échange est un engagement dans un lien social lorsqu'il est envisagé en art-thérapie moderne (cf) expression, communication, relation, verbal, non verbal, hors verbal.

Écriture : (V) ensemble de signes graphiques organisés de nature à représenter la pensée. (M) veiller à distinguer le graphisme du contenu. (E) certaines écritures sont les traces signifiantes d'un ressenti. (cf) graphisme, bel écrit, calligraphie, ressenti, représenté.

Éducation : (V) épanouir, développer les aptitudes humaines. (F) l'Art est par nature éducatif. (E) trop souvent le pouvoir éducatif de l'Art est associé, par erreur, aux bienfaits thérapeutiques de celui-ci.

Effort esthétique : (VS, E) capacité humaine à isoler, abstraire, extraire le rayonnement esthétique d'une chose. Le saisissement esthétique peut donner l'impression que l'effort esthétique n'existe pas. Le ressenti ne fait que surprendre le représenté. (F) l'Art est le faire valoir de l'esthétique. C'est l'accord entre le fond et la forme artistique qui va déterminer le champ esthétique de l'Art. (cf) rayonnement, captation, opération artistique, abstraction.

Élan corporel : (V) incitation, stimulation et pulsion motrices initiales à tout mouvement. (F) l'un d'un composants des sites d'action thérapeutiques en art-thérapie moderne, (M) doit être associé à l'estime des personnes (cf) considération ≠ énergie, tonus, dynamisme, engagement.

Empathie : (VS) état fusionnel entre plusieurs personnes. (M) sens trop souvent confondu avec le sens de sympathie. (cf) communication, relation, verbal, non verbal, hors verbal, distance, différence, distinction.

Ennui : (V) désintérêt, lassitude psychologique et morale. (O) l'ennui d'un patient lors d'un atelier doit attirer l'attention de l'art-thérapeute sur la bonne indication thérapeutique ou sa compétence, (M) l'ennui n'est pas systématiquement associé à un désengagement du patient en art-thérapie moderne (cf) engagement, lassitude.

Enthousiasme : (V) exaltation passionnée, élévation des ressentis. (O) l'enthousiasme peut quelquefois entraîner un comportement non maîtrisé ≠ passion, dynamisme, énergie (M) certaines situations artistiques peuvent provoquer un enthousiasme non contrôlé que l'art-thérapeute doit envisager. Il n'a pas à provoquer chez les patients des situations incontrôlables et quelquefois qui vont à l'encontre des soins en art-thérapie (cf) contrôle, autorité, pouvoir de l'Art.

Épistémologie artistique : (VS) étude critique et analytique de la valeur, des concepts, des moyens et des fins de l'activité artistique. (F) l'un des domaines essentiels pour déterminer l'originalité et la spécificité de l'art-thérapie moderne ≠ histoire des arts, philosophie de l'Art.

Équilibre : (d, V) état de repos d'une chose soumise à plusieurs forces qui s'annulent mutuellement. (E) concerne aussi la structuration des œuvres d'Art. (M) se rapporte à l'analyse esthétique de la fiche d'observation en art-thérapie moderne. (cf) posture, élaboration, structure corporelle.

Espoir : (V) confiance dans un avenir favorable. Futur gratifiant. (E) est l'objectif existentiel qui doit contrer l'oubli en art-thérapie moderne. (cf) pénalités existentielles, bien-être, bonne santé.

Esprit : (V) principe de la pensée et de l'activité réfléchie ≠ âme. (F) le domaine de l'esprit de l'art-thérapie traditionnelle est différent de celui de l'art-thérapie moderne, (E) le souffle de vie initial est distingué de l'animation de l'esprit en conformité avec l'origine grecque des mots âme et esprit, différente de l'extension latine du mot esprit confondu avec l'âme (cf) psychisme, ventilation, animation.

Esthétique : (V) domaine des gratifications sensorielles pures relatives à la beauté et des modalités sensibles de nature à provoquer ces sensations. Peut être artistique ou naturelle. (E) Pour l'œuvre, relève du rapport Fond et Forme, pour la captation sensorielle humaine se rapporte à l'effort d'abstraction. Peut être formellement analysée. (F) Dans la discipline est une approche spécifique du domaine qui englobe toutes les techniques artistiques (comme les arts corporels qui dégagent l'esthétique du seul lien traditionnel avec les arts plastiques). Conventionnellement science du Beau. (cf) esthésie, Art, rayonnement, beau, captation, abstraction.

Estime (des personnes) : en art-thérapie moderne est associée à l'élan corporel. Respect des personnes. (M) ne peut être appréhendé que dans la totalité des sites d'actions thérapeutiques. Se rapporte à la quantification affective. Est le corollaire de l'amitié. Peut s'étendre aux choses (F) Se rapporte à la considération des personnes en art-thérapie moderne (cf) estime de soi, amitié.

Évaluation : (V) appréciation, mesure de faits sanitaires et leur comparaison. (O) toutes activités de soins évaluent directement ou indirectement ses résultats ou la qualité du travail réalisé. (F) L'art-thérapie moderne bénéficie du premier outil évaluatif spécifique à la discipline : le cube harmonique. (cf) scientifique, objectivité, subjectivité, respect.

Existentiel : (VS) l'envie de vivre et de s'engager dans le futur. Se caractérise en art-thérapie moderne par « l'envie d'avoir envie, d'être heureux ». (E) se distingue du sanitaire (F) le rapport entre existentiel et sanitaire est un élément thérapeutique important en art-thérapie moderne.

Expression : (V) modalité d'extériorisation des états, sentiments et contenus de l'esprit et des pensées. Peut être à visée communicante. L'expression inclut l'expressivité. (F) l'une des indications sanitaires de l'art-thérapie moderne. (E) si tout Art est expression, toute expression n'est pas Art. En art-thérapie, l'expression est nécessaire mais pas suffisante (cf) communication, relation, social, limites.

F

Faculté : (V) ce que peut faire une personne, relatif à un état sanitaire. (F) corollaire de la potentialité et de la capacité humaine en art-thérapie moderne. (M) La boucle de renforcement aide à mieux exprimer et exploiter les facultés d'un patient en art-thérapie moderne (cf) potentialité, capacité.

Faisceau : (V) ensemble de faits concordants, ex. : faisceau d'items. (O) il y a souvent une confusion entre l'item et le faisceau d'items dans les observations (M) il y a plusieurs natures d'items que l'art-thérapeute doit bien spécifier pour identifier les faisceaux et les intégrer à l'ensemble des observations de l'équipe de soins (cf) symptôme, syndrome, observation.

Fierté : (VS) sentiment élevé de la dignité humaine. État d'une personne bienheureuse. (F) est l'objectif existentiel qui doit contrer l'irrespect en art-thérapie moderne.

Fondamental : (V) ce qui fonde, essentiel, terme employé en musique. (E) certains concepts artistiques sont fondamentaux et permettent de distinguer l'art-thérapie traditionnelle et l'art-thérapie moderne. (F) l'implication humaine relative à l'Art est fondamentale en art-thérapie moderne.

Formation : (V) mettre en forme, enseignement organisé. (O) le futur art-thérapeute doit être vigilant sur le choix d'une formation professionnelle et exiger les cautions de l'Etat et du corps médical pour déterminer son choix. (cf) art-thérapie moderne, art-thérapie traditionnelle.

Forme : (F) en Art, tout contenant organisé de nature rayonnante esthétiquement. Présentation sensible de la production artistique. (M) doit être associé au fond. (E) la forme associée harmonieusement au fond détermine le rayonnement esthétique d'une production artistique. (cf) esthétique.

G

Gène : (VS) élément du chromosome qui permet la transmission et l'expression de l'hérédité génétique. (O) Dans la séance d'art-thérapie oppression, malaise ressenti lors d'une confrontation avec une situation, un fait, une parole, un geste ou une idée malveillante, irrespectueuse ou à l'encontre de la morale et du bien-être. (M) la gêne peut être systématique ou relative à certaines situations ou objets ≠ phobies. (cf) programme génétique, saveur, savoir.

Gestique : (ca, VS) les exercices moteurs de l'écriture manuelle, domaine de préparation et d'entraînement des calligraphes ≠ gestuelle. (M) ensemble d'exercices qui peuvent faire l'objet d'élan corporel ou quelquefois de bain global en art-thérapie moderne. (cf) structure corporelle, bel écrit.

Goût : (V) qualité du ressenti artistique en art-thérapie moderne, de façon courante se rapporte à la capacité et qualité gustative. (F) l'un des objectifs sanitaires. (E) le goût fondamental est le goût de la vie. Ne peut s'entendre que dans la relation avec la qualité existentielle en art-thérapie moderne. (M) doit être considéré dans l'ensemble des éléments sanitaires qui le concerne et se rapporte à l'affirmation des personnes et à la sensibilité en art-thérapie moderne ≠ gustatif (cf) engagement, style.

Guérison : (V) être guéri. (F) deux orientations principales existent pour concevoir la guérison soit absence totale de pénalité, soit être autonome dans ses soins (cf) soins, santé.

Guilde (des art-thérapeutes) : (M) regroupement, fédération, corporation des art-thérapeutes dûment diplômés orientés vers l'art-thérapie moderne. (cf) déontologie.

H

Heureux : (V) satisfait, état de bien-être complet. (O) mot explicite souvent accompagné de l'élan corporel, synonyme de bien-être. (F) se rapporte au Bon en art-thérapie moderne.

Humanité (néologisme) : (V) exploitation naturelle de « l'humanité », fonction sociale de l'humanité. Concept qui apparaît au début du XXI^{ème} siècle à l'université catholique de Lille et les hôpitaux qui lui sont rattachés. (cf) humanithérapie.

Humanithérapie : (VS) activité sanitaire qui a pour but de revigorer, restaurer ou rééduquer les mécanismes humains impliqués dans le respect des personnes, (H) discipline mise en place à l'AFRATAPEM en 2014 sur le postulat « par nature l'être humain est digne, c'est le respect qu'il faut travailler » (F) l'une des extensions de l'art-thérapie moderne.

Hygiène : (V) bons moyens pour conserver la santé, (H) l'Art avait un rôle hygiénique dans l'antiquité grecque. On peut estimer que la relation entre l'Art et l'hygiène est le début de l'art-thérapie scientifique auprès du corps médical français (vers 1900).

I

Idéal : (V) avoir l'idée de quelque chose de noble, d'un modèle parfait, ne peut pas être dans le monde réel. (E) une distinction existe entre le beau absolu, le beau idéal et le beau réel. (F) l'art-thérapeute veille à ce que le patient distingue bien l'idéal et le réel. (O) l'idéal est quelquefois un blocage voire un enfermement pour la bonne évolution sanitaire du patient.

Identité : (V) synthèse constante entre l'individualité et la personnalité. (O) tout patient a une identité qui doit être préservée. (M) la signature des œuvres est souvent le respect du style et de l'identité de leur auteur.

Imaginer : (V) se représenter, inventer quelque chose de nouveau en reprenant des connaissances. (O) l'imagination est souvent confondue avec la création. (M) confronter systématiquement à la connaissance du réel. (F) le mécanisme de l'imagination est à même de produire un ressenti relatif à l'esthétique.

Impression : (V) intérioriser un événement réalisé à l'extérieur de soi. Réaction physique ou psychologique résultante de l'impact d'un élément extérieur. (M) l'impression en elle-même n'est pas observable. Elle est appréciée par l'expression qu'elle peut susciter. (F) le juste rapport entre l'opération artistique et le phénomène artistique doit être apprécié en art-thérapie moderne.

Indication (thérapeutique) : (V) recommandation, conseil pour un soin par le corps médical ≠ prescription. (F) l'art-thérapie est sous contrôle médical. (M) veiller à connaître les contre-indications. (M) quelquefois confondu avec l'item.

Individualité : (V) aspect commun et objectivable de la nature humaine ≠ personnalité ≠ identité. (E) se rapporte à la détermination humaine dans les choses animées.

Infini : (V) qui n'a pas de fin, d'extrémité ≠ illimité ≠ éternel. (O) il arrive que certains patients n'arrivent pas à arrêter, conclure ou terminer une activité ou une production. Ils sont comme « attirés » par l'infini relatif à la productivité artistique. (M) le cadre spatio-temporel des séances peut quelquefois aider à structurer le flux productif d'un patient. (cf) repérage, idéal.

Information : (V) élément de nature à donner une connaissance. (O) souvent les informations données au patient ne sont pas explicites ou relèvent de compétences professionnelles incompréhensibles par le patient. (M) toute information verbale ou écrite doit être claire, simple et si possible illustrée d'exemples facilement accessible à tous publics. Veiller à ne pas bêtifier, et vérifier que l'information a bien été comprise par les patients (cf) expression, communication, libre, éclairée.

Initiative : (V) une première proposition, action. Prendre une décision au bon moment. (M) l'art-thérapeute veille à préserver et respecter dans la mesure du possible les initiatives des patients. Se rapporte aux capacités sociales dans la fiche d'observation en art-thérapie moderne.

Intention : (V) être tendu vers un but, avoir la volonté d'un objectif. (E) l'un des fondements de l'Art qui doit être corrélé avec l'action et la production. (M) l'intention non exprimée n'est pas observable. Se rapporte aux rubriques de la fiche d'observation. (cf) volonté.

Interprétation : (V) réalisation sensible d'une œuvre d'Art. (O) veiller à ne pas confondre l'interprétation sur fond artistique de l'art-thérapie moderne et interprétation sur fond de psychanalyse de l'art-thérapie traditionnelle (cf) analyse.

Inventer : (V) trouver quelque chose d'utile qui soit nouveau ≠ créer ≠ découvrir. (O) certains patients inventent des objets pour réaliser leur production artistique. (M) l'inventivité peut être une modalité d'expression. Toute inventivité n'est pas source de créativité.

J

Jeu : (V, t) manière d'interpréter un rôle par un acteur. Tenir un rôle. (O) le jeu de l'acteur peut se transformer en jeu ludique (ou l'inverse). L'art-thérapeute doit être attentif à ce glissement de situation. (M) peut concerner le rapport dominante-phénomène associé en art-thérapie moderne.

Jugement : (V, m) donner un avis en respectant des règles et des lois communes. (O) souvent l'aspect de critique s'impose à l'aspect critique. (M) le jugement ne relève pas de l'art-thérapie qui préfère un avis ou une critique ≠ sentiment ≠ opinion ≠ critique.

Justifier : (V) expliquer, argumenter, donner la raison d'une décision, d'une action, d'un soin, d'une pensée, d'une stratégie ou du résultat d'une évaluation. (O) souvent l'art-thérapeute se perd dans un verbiage peu explicite. (M) la justification amène souvent le professionnel à chercher dans les fondements existentiels les causes premières d'une pénalité sanitaire.

K

Kaïros : (H) le bon moment pour une action. (O) des moments favorables existent dans un soin.

Kinésique (ou kinesthésique) : (VS) sensation qui permet de connaître les mouvements physiques. (O) souvent l'art-thérapeute oublie le corps moteur. (M) l'art-thérapeute doit observer et analyser la motricité et se rapporter à l'opération artistique et à la fiche d'observation en art-thérapie moderne. (cf) sensations internes, motricité, structure, élan corporel.

L

Laid : (V) état de laideur. (E) ce terme se rapporte à la production artistique en ce qu'elle ne répond pas à certains critères esthétiques qu'il est important de préciser avant d'évoquer cet état. (F) il s'agit d'une limite esthétique de l'œuvre d'Art. (O) le mot laid très connoté négativement est peu employé, il est souvent remplacé par une expression adaptée moins violente. La laideur est incluse dans le domaine de l'esthétique. (M) il arrive que l'art-thérapeute demande au patient de produire des œuvres laides (cf) esthétique, subjectivité, objectivité, goût.

Langage : (V) ensemble de signes transposés vocalement qui permettent d'exprimer des pensées dans un but de communication. Signification codée. (M) peut être verbal ou non verbal. (F) le hors-verbal n'est pas un langage bien qu'il puisse unir deux personnes. (F) l'art-thérapeute ne travaille pas sur l'analyse du contenu exprimé, ni sur la modalité technique du langage parlé. Il s'intéresse aux ressentis que ceux-ci peuvent provoquer et valider leur insertion dans l'Art s'ils répondent aux conditions esthétiques. (O) le mécanisme de production du langage peut être source de sensations qui peuvent concerner l'esthétique.

Législation : (V) lois d'un pays et de ce qui le compose. (F) l'art-thérapeute est tenu de respecter la législation relative à son métier. (M) un code de déontologie détermine le cadre législatif de la discipline et les règles éthiques qui l'anime. (cf) lois, guildes.

Libéral : (V) profession indépendante, dégagée des contraintes salariales. (H) les arts libéraux font dominer l'inspiration et l'imagination. (M) de plus en plus d'art-thérapeutes s'installent en libéral. Ils doivent connaître et respecter la législation relative à ce statut professionnel.

Lieu commun : (V) banalité, élément évident, connu et cité par l'ensemble d'une communauté. (O) les lieux communs sont souvent sécurisants. (F) le style rentre difficilement dans les lieux communs. (M) souvent les art-thérapeutes doivent se servir des lieux communs pour en extraire leur spécificité professionnelle.

Limites : (V) cadre, extrémités à ne pas dépasser dans sa discipline, seuil du hors compétence. (E) les limites impliquent l'illimité et l'infini. Elles concernent l'univers en ce qu'elles s'insèrent dans la réflexion qui le concerne. (F) l'une des interrogations existentielles fondamentales (M) à l'origine de l'importance du repérage spatio-temporel en art-thérapie moderne.

M

Magie : (V) utilisation de procédés mystérieux, occultes pour produire des effets surprenants. Pratique spectaculaire fondée sur la confusion provoquée entre la captation sensorielle et la réflexion. (M) la magie nécessite un contexte qui relève de la mise en scène. (F) la magie ne peut opérer que si le patient distingue le réel de l'imaginaire et introduit cette distinction dans un raisonnement logique. La magie peut être source de créativité artistique.

Masque : (V, t) objet posé sur un support qui permet de donner une autre apparence à ce qu'il cache. Généralement concerne le visage. (M) l'utilisation du masque est généralement différente suivant que l'on pratique l'art-thérapie moderne ou traditionnelle.

Matière : (V) matériau non ouvrage ou façonné. L'élément matériel dans son état brut dégagé de toute intention formelle ≠ matériau.

Mécanisme : (VS) terme de l'art-thérapie moderne, mode de fonctionnement des éléments qui composent le corps humain. Concerne les activités physiques et mentales. (M) terme utilisé pour représenter le plus objectivement possible les éléments humains impliqués dans l'activité artistique. (F) se rapporte à l'opération artistique en art-thérapie moderne.

Médiation : (V) intermédiaire, au milieu, qui réunit deux éléments. (C) l'art-thérapie traditionnelle est souvent associée aux thérapies médiatisées. (F) bien qu'au service du soin, l'Art conçu comme processeur thérapeutique se dégage de la médiation en art-thérapie moderne.

Merveilleux : (V) se réfère au surnaturel, aux miracles, à l'émerveillement du lecteur ou du contemplateur. (O) quelquefois utilisé pour qualifier une production. Confondu souvent avec le sublime ≠ beau ≠ fantastique.

Message : (V) l'idée que veut transmettre une œuvre. (M) Se rapporte au représenté et à l'art-thérapie traditionnelle. (F) concerne les rapports entre le verbal, le non-verbal et le hors-verbal. (E) l'en-soi esthétique de l'œuvre d'Art est hors message. Le rayonnement et la contemplation artistique peuvent donner une matière à l'idée de message artistique.

Méthode : (V) organisation d'un savoir-faire. (O) la méthode concerne autant la pratique que la théorie. (M) l'art-thérapeute exploite une méthode relative à ses idées, ses connaissances et ses compétences. (F) la méthode est quelquefois contradictoire aux projets thérapeutiques. (E) l'esthétique peut contredire les méthodes artistiques ≠ techniques. (cf) modèle, stratégie.

Mise en scène : (V, t, d) mise en condition d'un espace réservé aux arts corporels et arts de la scène, le plus souvent afin de réaliser au mieux la prestation artistique. (O) peut faire l'objet d'un travail artistique en art-thérapie moderne. Concerne aussi les autres techniques artistiques. (M) la mise en scène peut être riche en items pour l'évaluation et l'observation en art-thérapie moderne.

Modèle : (V) synthèse schématique de l'organisation de quelque chose. (H) les modèles relatifs à l'Art diffèrent suivant les époques, les cultures et les contextes sociaux. Les principaux modèles spécifiques à l'art-thérapie scientifique datent du XX^{ème} siècle. Sur des fondements psychothérapeutiques vers 1950 à l'hôpital St Anne à Paris, vers 1975 pour l'art-thérapie moderne à l'AFRATAPEM en Touraine (cf) Théorie, fondements.

Moderne (art-thérapie) : (V) discipline qui fait dominer l'Art dans la détermination de la profession d'art-thérapie et le considère comme processeur thérapeutique ≠ traditionnelle. (H) l'art-thérapie moderne est née vers 1975 en Touraine. Elle distingue la spécialité de la discipline en art-thérapie et l'Art en psychologie de l'Art en médecine (cf) psychologue, psychiatre.

Mondain : (VS) qui concerne le monde extérieur à soi. (O) quelquefois connoté péjorativement. (F) la production artistique se donne au monde qui l'entoure. (M) l'art-thérapeute doit veiller, lorsqu'il analyse la situation art-thérapeutique d'un patient, au positionnement que lui donne le patient dans la mondanité qui l'entoure. Se rapporte à l'opération artistique en art-thérapie moderne (cf) traitement mondain

Morale : (V) ce qui est bien et mal, bon et mauvais, dans et pour la gestion de la vie des êtres humains. (F) sous-tend la pratique art-thérapeutique. (M) la distinction entre bien-être et bonne santé nécessite un positionnement moral sanitaire clair et précis de la part de l'art-thérapeute. (E) est concerné le cadre sanitaire qui bénéficie du pouvoir de l'Art particulièrement dans son aspect social. Renvoie systématiquement à la cause initiale du soin ≠ religieux.

Musicothérapie : (VF) art-thérapie à dominante musique en art-thérapie moderne. Issue des courants de la pédagogie musicale au XX^{ème} siècle, la musicothérapie traditionnelle a mis plus de vingt ans pour s'inscrire dans l'art-thérapie traditionnelle. (H) dès l'antiquité, musique et soins sont associés. C'est au début du XX^{ème} siècle, sur le modèle de l'art-thérapie traditionnelle à dominante arts visuels, que la musicothérapie instaure des méthodologies et concepts d'inspiration psychologique. Vers 1975, l'art-thérapie moderne inclut la musique dans la discipline art-thérapeutique et la dégage des modèles exclusifs de la psychologie.

Musique : (V) ensemble sonore, domaine des sons organisés entre eux. (O) la volonté humaine est essentielle pour composer une structure sonore. (F) certaines cultures, religions, contextes sociaux réfutent le terme de musique à certaines productions musicales ≠ bruit.(cf) raisonnement.

N

Négatif : (V, p) en photographie ou technique qui utilise un procédé identique, la première impression où les couleurs, nuances teintées sont inversées par rapport aux colorations réelles. (O) plus souvent associé à l'aspect défavorable et dévalorisant d'une situation ou production artistique.

Niveau d'organisation : (V) degré et stade d'activation d'un mécanisme humain au regard de son fonctionnement théorique parfait (méthodologie). (F) rapport théorique entre le stade d'un effet et sa cause fondamentale. (M) concerne l'analyse et l'élaboration de protocole thérapeutique en art-thérapie moderne.

Nombre d'or : (VS, H) nombre (1,618) obtenu par un rapport mathématique de grandeurs inégales, qui a déterminé par croyance mystique la justesse et la référence formelle de l'harmonie et de la beauté.

Non-verbal : (V) qui exprime des pensées sans la parole, ≠ hors verbal. (F) des techniques artistiques exploitent le non-verbal. (M) le non-verbal se rapporte souvent aux liens qui existent entre dominante et phénomène associé en art-thérapie moderne. (cf) iso-accompagnant, métalangage.

Nouveauté : (V) élément présenté encore inconnu. Chose que l'on connaît pour la première fois ≠ création ≠ invention ≠ découverte.

Nuisance (sensorielle) : (V) perturbation, détérioration ou altération par un rayonnement artistique excessif voir inadapté d'un ou plusieurs capteurs sensoriels ≠ pollution. (H) la laideur était une nuisance pendant l'antiquité grecque. (O) certaines musiques d'ambiance dans les services de soins sont des nuisances ≠ déplaisir ≠ laideur.

O

Objectif : (V) but sanitaire à atteindre. Se rapporte à la faculté critique et à la réalité des choses. (M) l'objectif thérapeutique s'inscrit dans le protocole général des soins et peut inclure des objectifs intermédiaires en art-thérapie moderne. (cf) vérité.

Obligation : (V) chose impérative, imposée. (O) des obligations existent en art-thérapie. (F) des règles éthiques ou professionnelles sont des obligations que l'art-thérapeute doit respecter. (M) des obligations peuvent devenir des sites ou objectifs thérapeutiques en art-thérapie moderne ≠ ordre.

Œuvre d'Art : (V) une production ou l'ensemble des productions d'un artiste. Considérée de manière singulière. (E) production sensible tendue vers l'idéal esthétique d'un artiste. (O) Cette expression est souvent utilisée de façon valorisante pour une production jugée parfaite par les patients.

Opération artistique : (VS) organisation des éléments humains impliqués dans l'activité artistique. (F) interface méthodologique entre l'être humain et l'Art. (M) permet de localiser les sites d'action thérapeutiques, d'analyser l'activité artistique, de concevoir et organiser une stratégie thérapeutique (cf) phénomène artistique.

Oubli : (V) ne plus se rappeler. (E) pénalité existentielle contrée par l'espoir en art-thérapie moderne. (H) se rapporte indirectement à la boîte de Pandore dans la mythologie grecque. (cf) mémoire, espoir.

Ouvrage : (V) action de travailler et produit réalisé par un ouvrier. (O) beaucoup d'artistes oublient qu'il y a une part ouvragée dans la production artistique. (V) travail minutieux réalisé avec soin. (O) la minutie ne doit pas devenir une sorte de rituel artistique.

P

Paradoxe : (V) susceptible de position contradictoire, quelquefois à leur rencontre. (O) il arrive assez souvent que le paradoxe ne soit pas conscient chez la personne qui le réalise. (M) l'art-thérapeute doit repérer les paradoxes et distinguer les paradoxes qui relèvent d'une confusion dans les représentés et les paradoxes qui sont des effets stylistiques. Peut se rapporter à l'analyse esthétique de l'œuvre d'Art dans la fiche d'observation en art-thérapie moderne.

Paramètre : (VS) élément de nature à permettre la réalisation d'une mesure. (E) le paramétrage implique des repères de mesure qui sont très délicats à instaurer lorsque l'on considère le bien-être comme objectif d'une activité. (F) l'art-thérapie moderne propose un repérage évaluatif qui porte sur la capacité du patient à exprimer son rapport à l'Art. L'art-thérapie traditionnelle semble éviter le repérage ou s'appuie sur les modèles de la psychothérapie ou de l'animation pour le réaliser. (M) se rapporte à l'évaluation par le Cube harmonique en art-thérapie moderne ≠ item.

Parcours : (V) cheminement, peut être intégré à une stratégie thérapeutique. (O) le parcours thérapeutique est souvent relatif à la totalité des soins ≠ stratégie.

Parole : (V) le langage parlé, l'articulation vocale de mots. Quelquefois associée à l'engagement moral de la personne qui « donne sa parole ». (F) élément qui distingue l'art-thérapie traditionnelle qui l'analyse et l'art-thérapie moderne qui la ressent artistiquement. (M) l'art-thérapie moderne intègre la parole dans les soins et considère le langage dans son aspect convivial, social et sous l'égide du sens commun et du bon sens.

Partie saine : (VS) ce qui fonctionne dans ou hors de la pénalité d'un patient. (F) L'art-thérapie moderne tend à développer cette partie ≠ résilience. (cf) Chevrollier J.P.

Personnalité : (V) aspect singulier caractéristique d'un être humain particulier. Aspect subjectivable de la nature humaine ≠ identité.

Phénomène artistique (VS) : partie sensible et perceptible de l'opération artistique, (F) le phénomène artistique est inclus dans l'opération artistique en art-thérapie moderne. (M) grâce au phénomène artistique relatif à l'expression, l'art-thérapeute peut enrichir son observation dans les sous-rubriques impression ou intention de la rubrique phénomène artistique de la fiche d'observation de l'art-thérapie moderne. (cf) opération artistique, observation.

Phénomène associé : (VS) tout élément provoqué, associé, induit, qui a un lien avec la dominante, (méthodologie). (O) peut être neutre, positif ou négatif.

Physique : (V) domaine des qualités, propriétés de la matière. (E) se rapporte à la forme.

Position : (V, t, d) attitude du corps en général ou de l'une de ses parties lors de la réalisation d'une posture artistique (m) l'endroit où la main du musicien vient toucher, se positionner sur le manche d'un instrument pour produire un son.

Potentiel : (V) capacité humaine à pouvoir réaliser quelque chose. Pouvoir, puissance active d'une chose. (F) dans la définition de l'art-thérapie moderne, le potentiel artistique concerne la totalité des effets relatifs à l'activité artistique. (M) l'activité artistique concerne autant tout ce qui se rapporte à l'impression, que ce qui se rapporte à l'expression en lien direct ou indirect avec l'Art. le potentiel n'est pas la réalisation (cf) capacité, faculté.

Pratique (art) : (V) ou art d'accompagnement, au service d'un but utilitaire. L'esthétique est généralement un prétexte. (M) les arts pratiques peuvent devenir arts de la beauté et jouer sur les rapports Dominante-phénomène associé en art-thérapie moderne. (cf) art de confort, appliqués.

Présence : (V) saisissable par l'esprit. (O) une présence peut donner l'impression d'une absence, (E) la présence implique le contexte social. (M) il arrive que l'absence veuille manifester une présence ≠ existence ≠ chose (cf) accident spatio-temporel, être.

Prévention : (V) prévenir, préparer, faire le nécessaire pour ne pas subir de dommages et des pénalités. (O) Domaine d'activité de l'art-thérapie.

Programme d'accompagnement de soins (P.A.S.) : (VS) activités à réaliser entre les séances d'art-thérapie afin de préserver les acquis sanitaires. (M) le P.A.S. n'est pas thérapeutique en soi. Si l'accompagnateur peut donner des informations, il n'est pas un thérapeute dans cette situation.

Protocole : (VS) tout ce qui concourt à la faisabilité de l'activité sanitaire. (O) souvent confondu avec le projet thérapeutique. (M) le protocole thérapeutique s'inscrit dans le protocole général de soins d'un patient. Il doit être précis, clair, complet compréhensible et spécialisé. (cf) projet, cadre.

Psychologie : (VS) concerne le fonctionnement de l'esprit. (E) en art-thérapie moderne, inclut la fonction organique et relève de l'ontologie ≠ art en psychologie ≠ art en médecine. (cf) art-thérapie traditionnelle, art-thérapie moderne.

Pulsion : (VS) poussée réactionnelle, élan, déséquilibre, à l'origine de tous mouvements ≠ instinct ≠ archaïsme ≠ réflexe. (cf) élan corporel.

Q

Qualité du moment : (VS) libellé QM. (V) impression sanitaire générale d'un patient relative au moment de passage de l'évaluation avec le Cube harmonique. (cf) évaluation, cube harmonique.

Qualité existentielle : (VS) bonne ou mauvaise propriété, mérite ou caractéristique de l'existence humaine. (F) assumer parfaitement son existence humaine par sa vie, détermine la bonne qualité existentielle en art-thérapie moderne (cf) humanité, exister, vivre.

R

Raison : (V) faculté humaine de contrôle du bon rapport entre connaissance et conscience. Dominante activité mentale.

Raviver : (VS.M) réanimer, redonner de la vigueur en art-thérapie moderne. (F) les éléments qui constituent les objectifs sanitaires existentiels. Ils nécessitent quelquefois d'être ravivés, la dignité humaine n'est pas concernée par cette activité ≠ restaurer, rééduquer. (cf) objectifs sanitaires.

Rayonnement : (VS) en art-thérapie moderne : qui « sort », se dégage de la nature de la chose. L'éclat artistique de l'œuvre d'Art. L'œuvre « sort d'elle-même », (E) la chose artistique rayonne esthétiquement. (M) le rayonnement peut être sans objet ou être capté sensoriellement par un être humain ≠ esthétique ≠ Art (cf) opération artistique.

Réceptive : (VS) en musicothérapie traditionnelle, la captation musicale et les effets psychiques d'une écoute musicale.

Recherche : (V) amener la réflexion ou l'action dans des domaines nouveaux. (O) domaine essentiel dans les activités sanitaires, et associé aux recherches des artistes et esthéticiens en art-thérapie.

Rééduquer : (VS) réadapter les facultés, fonctions et compétences pénalisées en art-thérapie moderne. (O) cette activité est quelquefois mal acceptée en art-thérapie traditionnelle (F) les éléments qui constituent tant les objectifs existentiels que sanitaires peuvent faire l'objet de rééducation lorsqu'ils sont pénalisés. La dignité humaine n'est pas concernée par la rééducation ≠ restaurer, raviver. (cf) objectifs sanitaires.

Réponse : (V, al) suite à une question, à un questionnement, l'élément qui fournit l'assouvissement, le manque adapté à cette question. (m) suivant les règles de la composition musicale. (p, ac) suite à une suspension, le moment de repos, d'assurance qui s'ensuit ≠ complément.

Représenter : (VS) se rappeler, saisir rapidement par l'esprit. Activité cognitive dominante. Possède un caractère symbolique signifiant. (F) l'art-thérapie moderne distingue le représenté du ressenti et considère les sensations relatives aux mécanismes de représentation comme relevant du ressenti et les intègre dans l'activité sensorielle humaine qui se rapporte à l'esthétique. (cf) mimésis, heuristique, connaissance, conscience, esthétique.

Rosace : (V, p) jeux de cercles qui forment des enchevêtrements, des juxtapositions, des organisations esthétiques. (O) intéressant en art-thérapie pour l'initiation esthétique formelle ≠ mandala.

Rythme : (V) organisation sur fondement symétrique et périodique de temps forts et faibles dans les œuvres d'Art. (O) des gestuelles pathologiques ou pulsionnelles sont souvent considérées, par erreur, à du rythme. (F) s'il peut exister un rythme universel, le rythme considéré en art-thérapie moderne est le rythme artistique. (cf) eurhythmie.

S

Saisissement esthétique (VS, E) : l'une des situations artistiques où le ressenti semble annulé par l'impact émotionnel, (F) l'une des composantes du sublime en Art.

Saveur existentielle : (VS, F) en art-thérapie moderne, régulateur naturel du savoir existentiel. Fondements du goût de vivre (cf) connature, savoir existentiel.

Savoir existentiel : (VS, F) en art-thérapie moderne, présence et fonction naturelle de tous les éléments indispensables à l'épanouissement de la vie ≠ connaissance (cf) saveur existentielle.

Science : (V) savoir, connaissances et leur compréhension. Cadre et modalité d'une activité. Fondée sur la recherche de preuve, (O) la science en art-thérapie est souvent associée aux connaissances dégagées des mécanismes organiques qui lui sont nécessaires. (F) l'art-thérapie moderne associe à la science les fonctions des organes nécessaires à ce domaine ≠ connature ≠ savoir. (cf) cadre.

Secret (professionnel) : (V) règle morale de rétention et non révélations des informations connues par son activité sanitaire.

Site (d'action) : (VS) en art-thérapie moderne, localisation d'une (ou plusieurs) difficulté sanitaire sur laquelle il est possible d'intervenir. (F) les sites d'actions thérapeutiques permettent de travailler sur des mécanismes humains impliqués dans l'activité artistique. (M) ils sont impliqués dans les stratégies thérapeutiques de l'art-thérapie moderne et associe toujours l'activité mentale à l'activité somatique et motrice.

Soin : (V) s'occuper d'une personne en vue d'entretenir ou d'améliorer son état sanitaire, (O) des expressions comme prise en charge, ou prise en soins d'un patient sont souvent utilisées en art-thérapie. (F) en art-thérapie moderne l'art-thérapeute soigne un patient, le patient bénéficie d'un soin. (M) éviter les confusions entre le professionnel qui connaît son domaine (ex : le psychologue) et celui qui soigne (ex : le psychothérapeute) (cf) thérapie, artologie.

Souffrance : (VS) en art-thérapie moderne, pénalité existentielle, lorsqu'un sujet humain se pense objet. (O) la souffrance est souvent mal définie. (F) la souffrance existentielle est l'état le plus pénalisant dans la qualité de vie humaine. (M) la souffrance est souvent sournoise et dirige quelquefois le fond ou la forme de l'activité artistique en art-thérapie. Une stratégie adaptée permet de distinguer la nature de la souffrance et quelquefois de l'éliminer ≠ douleur (cf) mal, laideur.

Spirituel : (V) tournure d'esprit singulière. Concerne le monde de la pensée. (O) dégagée de toute idée religieuse en art-thérapie moderne. (E) l'esthétique est impliquée dans la spiritualité humaine ≠ âme ≠ mystique. (cf) esprit.

Subjectif : (V) qui se rapporte au sujet, à la faculté de critique, avis, position personnelle. (O) la subjectivité envahit souvent l'Art qui perd la part d'objectivité qui le concerne. (F) l'évaluation en art-thérapie moderne est l'appréciation objective de la capacité d'expression de la subjectivité d'un patient. (M) l'art-thérapeute veille à éliminer les anomalies caractéristiques de la subjectivité comme par exemple la résultante d'une manipulation ou d'un conditionnement.

Sublime : (VS) le plus haut degré de gratification esthétique. (E) en art-thérapie moderne, interface artistique entre l'existentiel universel et le sanitaire singulier. (F) le sublime est théoriquement le point de jonction entre l'idéal artistique et l'intensité émotionnelle qu'il implique (cf) saisissement esthétique, beau.

Sujet : (V) thème principal d'une production artistique. Nature humaine. (E) par nature, l'être humain est un sujet. (F) la souffrance est le ressenti d'une personne qui se considère comme un objet en art-thérapie moderne. (M) l'un des objectifs de l'art-thérapie moderne est d'aider les patients à se considérer comme des sujets avec une pénalité « malades de surcroît » et non comme des objets malades (cf) objet, humanité, dignité.

Sympathie : (VS) état de coalescence agréable entre une personne et une chose, et conviviale entre des personnes. Hors état fusionnel. Sociabilité bienveillante, (O) très souvent une inversion existe entre la sympathie et l'empathie, (E) est l'objectif existentiel qui doit contrer l'indifférence ≠ empathie, fusion, symbiose (cf) coalescence, objectif existentiel.

Synchronie : (VS) une chose en même temps qu'une autre. Les linguistes considèrent l'état et la genèse d'une chose. (M) certaines situations et actions se déroulent de façon synchronique. L'art-thérapeute veille à déceler l'organisation des événements et distinguer les dominantes des phénomènes associés en art-thérapie moderne (cf) diachronie, temps.

Synthèse : (V) regroupement d'informations de nature à présenter le travail réalisé avec un patient ≠ bilan.

T

Talent : (V) disposition, capacité naturelle, aptitude à bien utiliser une technique ou un savoir-faire artistique. (O) ce mot semble gêner quelquefois les personnes qui le confondent avec génie ou personne supérieure. Un patient peut être très talentueux dans une pratique artistique. (M) une absence de talent ne gêne en rien l'implication artistique d'un patient en art-thérapie moderne (cf) disposition, surdoué.

Théorie de la bouilloire : (VS) En art-thérapie moderne, théorie selon laquelle l'assemblage d'éléments n'ayant à priori aucun point commun et dans certaines conditions produit un élément sensible (eau + métal + chaleur + trou → son).

Thérapeute : (V) personne qui soigne, qui applique les règles et connaissances théoriques et pratiques relatives à la recherche de la bonne santé. (O) l'art-thérapeute n'est pas un thérapeute par ou avec l'Art, ni un artiste thérapeute. Sa compétence relève d'un métier spécifique (cf) artologue.

Traditionnelle : (VS, H) (art-thérapie) spécialité qui fait dominer de façon directe ou indirecte les fondements et principes psychothérapeutiques en utilisant l'Art comme support de l'action thérapeutique. Dénommée psychothérapie médiatisée, accompagnement ou coaching thérapeutique, thérapie à médiation ≠ moderne.

U

Unique : (V) un seul exemplaire, l'œuvre d'Art est par nature unique tant dans sa production que dans son résultat même si celui-ci relève de la multiplicité. (cf) original.

Universel (Art) : (VSM) l'Art dans ses principes, méthodes et techniques reconnus comme tel dans le monde. (F) concerne les techniques artistiques telles que nommées dans l'univers artistique. (M) terme de méthodologie pour répertorier les techniques artistiques (H) les techniques artistiques sont répertoriées suivant les captations sensorielles dans l'antiquité grecque et suivant les techniques et matériaux artistiques utilisés pour l'art au XX^{ème} siècle.

Utile : (V) pratique, qui a pour but de servir à quelque chose autre que sa seule existence. Ne concerne pas, ni implique, ce qui détermine la chose. (F) se distingue de l'agréable (cf) Praxis, Poïesis.

V

Valeur : (V) ce que vaut une chose. (O) en Art, c'est l'intensité d'une couleur ou la durée d'un son. Humainement digne de respect et d'estime. (F) l'être humain, par nature n'est pas concerné par la valeur. (cf) dignité.

Verbal : (VS) qui se rapporte à la parole et aux mots (cf) non verbal, hors verbal. (O) la parole est importante en art-thérapie (F) l'art-thérapie traditionnelle exploite thérapeutiquement le verbal sur le modèle psychothérapeutique et l'art-thérapie moderne inclut le verbal dans la convivialité et dans le sens commun de la relation humaine. (M) l'art-thérapeute doit cependant veiller à ce que le verbal n'exprime pas des faits révélateurs de souffrance ou d'actes malveillants, hors du champ de sa compétence. Il devra alors en faire part aux professionnels dûment habilités à résoudre ce type de situation et toujours sous le sceau du secret professionnel. (cf) discours.

Verbiage : (V) discours pauvre, association de mots ayant un sens banal, avec peu d'intérêt. (O) encore trop souvent le discours et l'argumentation relative à l'art-thérapie sont un verbiage.

Vie : (V) ce qui anime les êtres vivants. (F) l'art-thérapie moderne distingue l'existence (qui est le fait et l'état d'être) de la vie (qui est l'entretien et « l'habillement » de l'existence). (M) il est important de distinguer les objectifs sanitaires qui se rapportent au bon déroulement de la vie, des objectifs existentiels qui se rapportent au respect de la dignité humaine (cf) dignité, respect, humanité.